

Vendredi 11 juin 2009 au Château du Clos de Vougeot

### Candidature des « climats » du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco

#### Rendez-vous des responsables politiques pour lancer la phase 2 du projet

Depuis plus d'un an, les acteurs de terrain travaillent à structurer un dossier de candidature qui soit à la hauteur de l'ambition affichée : inscrire sur la prestigieuse Liste du patrimoine de l'Humanité les « climats » du vignoble de Bourgogne.

Le vendredi 11 décembre dernier, le Château du Clos de Vougeot a donc été le témoin de la seconde réunion de tous les partenaires politiques du territoire pour lancer la seconde phase de ce projet.

Pour y parvenir, l'Unesco demande de démontrer la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du site. En Bourgogne, cette VUE réside dans la notion de « climats », traduction bourguignonne du mot terroir. Berceau et archétype des vignobles de terroir dans le monde, la Bourgogne fait figure de modèle pour les pays du « Nouveau Monde ». Copiée, enviée, mais jamais égalée.

Autre exigence, toute aussi déterminante dans la construction du dossier de candidature, l'apport des garanties d'une gestion durable du territoire qui permette de conserver intact le patrimoine culturel et naturel de la Côte bourguignonne et de ses capitales, Dijon et Beaune, à l'initiative du projet.

Les décisionnaires du territoire, M. Claude CHEVALIER, Président de la Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne, M. Pierre-Henry GAGEY, Président du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, M. François REBSAMEN, Sénateur-Maire de Dijon, M. Alain SUGUENOT, Député-Maire de Beaune, Monsieur le représentant du Président du Conseil Général de la Côte-d'Or, M. Jean-Pierre REBOURGEON, Madame la représentante du Président de la Région Bourgogne, Mme Sylvie MARTIN et Madame la représentante du Préfet de la Région Bourgogne, Mme Alice ROZIE, ont fait la démonstration de leur volonté collective de réussir cette mission, en présence des représentants du Ministère de la Culture et de la Communication et du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie du Développement durable et de la Mer.

« Parce que ce site culturel est précieux pour nous, habitants du territoire, élus et décisionnaires, parce qu'il est le témoignage vivant d'une histoire tournée vers la recherche constante de l'excellence, nous devons le protéger, le valoriser et en assurer la transmission intacte aux générations futures », a rappelé Aubert de VILLAINÉ, Président de l'Association en charge de ce projet.



Le plan d'action pour 2010 prévoit la signature d'une « Charte territoriale des climats » par chacun des partenaires, socle commun d'un engagement et d'une ambition partagés, pour préserver, valoriser et assurer le développement durable de ce territoire unique. Les intercommunalités du Grand Dijon, de Gevrey-Chambertin, de Nuits-Saint-Georges et de Beaune en seront les acteurs de premier plan.

L'association poursuivra également sa campagne de sensibilisation à l'égard des différents publics afin que chacun, en Bourgogne, porte ce projet visant à transmettre ce formidable patrimoine à l'humanité. Une grande exposition photographique itinérante dédiée aux « climats du vignoble de Bourgogne » sera lancée en juin 2010.

PJ : Discours de M. Aubert de Villaine

Président de l'association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne



contact

Pour toutes demandes d'informations supplémentaires, veuillez contacter :

**Krystel LEPRESLE**

Chargée de mission

[contact@climats-bourgogne.com](mailto:contact@climats-bourgogne.com)

Tél: 03 80 20 10 40

Fax: 03 80 25 04 90

[www.climats-bourgogne.com](http://www.climats-bourgogne.com)

### Nos partenaires

